

# IL FAUT ABSOLUMENT APPRENDRE A SURGREFFER LA VIGNE

D. BOUBALS, Progrès Agricole et Viticole, 1986, 103 n°10

## Le surgreffage à l'œil du début de végétation de la vigne

C'est ce que réalisent les Californiens et qu'ils appellent *chip-budding*.

Cette technique a été appliquée avec succès en Corse par M. P. BIREBENT. Il va cette année la développer dans l'Aude.

Les sarments greffons sont conservés au froid, ou enterrés. Avant de les utiliser, il est bon de les tremper dans l'eau pendant 48 heures.

Le surgreffage selon cette méthode peut être réalisé à partir de fin mars et en avril sur des vignes ayant de préférence pas plus de dix à quinze ans d'âge.

Il faut tout d'abord écorcer le tronc des souches en enlevant la plus grande partie des écorces mortes pour arriver aux dernières couches formées (figure 1).

Sur des parties bien régulières du tronc on tache de disposer deux greffons opposés et à la même hauteur si possible.

Pour placer chacun d'eux on pratique sur le tronc une encoche en procédant à deux coups de greffoir (figure 2) :

- tout d'abord un court,
- ensuite un plus long au-dessus et en arrière du premier et qui le rejoint

A ce moment-là apparaît une zone blanchâtre nette et fraîche de la partie vivante du tronc (figure 2).

Ensuite on réalise la découpe d'un bourgeon greffon en deux coups de greffoir également (figure 3). La section de coupe doit être bien plate. L'œil greffon est placé dans l'encoche créée dans les tissus du tronc, en le poussant sur un côté de façon à bien faire coïncider les écorces et par là les assises génératrices du tronc et du bourgeon (figure 4).

De plus, on fait bien descendre le greffon dans le fond de l'encoche en forçant sur un bord de l'œil avec une parcelle non tranchante du greffoir.

Les deux greffons ayant été placés chacun dans leur encoche respective, enrouler ensuite autour d'eux et du tronc une bande plastique adhésive, mais en veillant à bien laisser sortir les bourgeons (figure 6).

On incise à la scie un côté de la base du tronc sur 1 cm de profondeur (figure 8).

On rabat le cep à deux coursons.

Puis huit jours plus tard, on décapite la souche à la scie, en donnant une pente à la coupe de façon que la sève ne coule pas sur les bourgeons (figure 7).

Il faut recouvrir immédiatement la coupe par du Benlate à 1.5% ou du Vifolcuivre à raison de 1 à 2 kg par hectolitre.

Ensuite on applique deux couches de Flintkote huit jours et puis quinze jours après la décapitation.

Au cours de la végétation tomber les repousses fréquemment et veiller à palisser et à traiter soigneusement la nouvelle végétation au moyen de fongicides et cela tant que dure la croissance des rameaux.

Le taux de reprise annoncé par M. BIREBENT est de 90%.

Il y a possibilité de rattrapage des échecs, par surgreffage en T ligneux renversé au moment de la floraison des vignes. On peut alors arriver à un taux général de reprise de 99%.

Nous reparlerons de cette technique de surgreffage en T dans un prochain numéro de la revue.

## **OU POURRA-T-ON VOIR REALISER DU SURGREFFAGE ?**

M. P. BIREBENT procédera avec son équipe à des surgreffages de printemps (chip-bud) et d'été (en T) dans une série de domaines viticoles du Midi. Il accepte que des viticulteurs viennent le voir opérer. Les surgreffages commenceront dès les premiers signes de gonflement des bourgeons.

Ils auront lieu à :

### 1) MIRAMAS

Société du Mas de la vigne au domaine de Molières

### 2) Dans la région de Narbonne dans plusieurs domaines viticoles.

L'Institut Technique du Vin - Le Quatorze\_Narbonne sera au courant des dates d'intervention dans chaque exploitation et pourra les communiquer à tout viticulteur désireux de s'informer.

La liste des endroits où sera pratiqué le surgreffage est la suivante :

- S.C.I. du domaine de Truilhas à Sallèles d'Aude
- Château de Pech de Celeyran à Salles d'Aude
- M. Jacques HUG à Coursan
- S.C.E.A. du Marquis de Scorailles à Montredon des Corbières
- M. LEMARIE TALLAVIGNE à Cependu

Cette technique, mise au point en Argentine par A. GARGIULO, est utilisée couramment aux USA. M. Birebent l'a appliquée également avec succès en Corse.

Les sarments greffons sont conservés de préférence au froid (entre 0° et 5°) emballés dans un sac plastique. Ils seront trempés dans l'eau avant leur utilisation au moins pendant 48 heures.

L'époque de ce surgreffage a lieu quand l'écorce de la vigne peut se décoller. Cela correspond en gros à l'époque de floraison de la vigne. On peut commencer quelques jours avant celle-ci.

On nettoie le tronc de la souche à surgreffer jusqu'à arriver à la dernière couche d'écorce formée. On sectionne le tronc le jour de la greffe un peu au-dessus de l'endroit où celle-ci sera pratiquée (figure 1).

Avec le greffoir on procède ensuite à la réalisation de deux entailles en T : soit droit T, soit renversé (figures 2 et 3).

Sur un sarment greffon, on détache au greffoir un bourgeon sous forme d'écusson peu épais.

On le place dans l'ouverture des deux parties de l'écorce découpée (figures 2 et 3). Les deux greffons doivent être placés autant que possible face à face, pour éviter des nécroses ultérieures du tronc (figures 5 et 6).

On ligature le tout avec du plastique autocollant en laissant bien sortir les bourgeons qui se développent rapidement (figure 4).

Il faut procéder à de nombreux ébourgeonnages du tronc. Il faut parfois diminuer le nombre de pousses de chaque œil greffon de façon à éviter qu'elles ne se gênent en se serrant à leur base.

Il faut palisser soigneusement les pousses des greffons de façon à éviter que le vent ne les casse. La coupe du tronc peut être traitée avec du Benlate à 1.5% (onéreux) ou avec un mélange Folpel + sulfate de cuivre à double dose (meilleure marche). On peut ensuite recouvrir de Flintkote.

Cette méthode permet de rattraper les échecs subis par la méthode du surgreffage à l'œil, du début de la végétation (Chip-budding, voir Progrès Agricole et Viticole 1986, (103) n°7, p 194-195).

On a déjà traité de cette méthode de surgreffage dans le Progrès Agricole et Viticole :

- 1981, (98) n°7 p 176-192
- 1982, (99), n° 9 p 235-240
- 1983, (100) n°4 p 121-122

# On pourra voir l'exécution de cette technique de surgreffage au début de juin, par l'équipe de greffeurs de M. Birebent dans des domaines viticoles du sud de la France.

## IL FAUT ABSOLUMENT APPRENDRE A SURGREFFER LA VIGNE

### Le surgreffage à l'œil du début de végétation de la vigne

Monsieur : Vigne, surgreffage.

C'est ce que réalisent les Californiens et qu'ils appellent chip-budding.

Cette technique a été appliquée avec succès en Corse par M. P. BIREBENT. Il va cette année la développer dans l'Aude.

Les sarments greffons sont conservés au froid, ou enterrés. Avant de les utiliser il est bon de les tremper dans l'eau pendant 48 heures.

Le surgreffage selon cette méthode peut être réalisé à partir de fin mars et en avril sur des vignes ayant de préférence au plus de dix à quinze ans d'âge.

Il faut tout d'abord écorcer le tronc des sarments en enlevant la plus grande partie des racines mortes pour arriver aux dernières couches formées (Figure 1).

Sur des parties bien régulières du tronc on tache de disposer deux greffons opposés et à la même hauteur si possible.

Pour placer chacun d'eux on pratique sur le tronc une encoche en procédant à deux coups de greffoir (Figure 2) :

- une à l'avant et un court,
- ensuite un plus long au-dessus et en arrière du premier et qui le rejoint.

A ce moment-là apparaît une zone blanchâtre nette et fraîche de la partie vivante du tronc (Figure 3).

Ensuite on réalise la découpe d'un bourgeon greffon en deux coups de greffoir également (Figure 3). La section de coupe doit être bien plane. L'œil greffon est placé dans l'encoche créée dans la tige du tronc et on procède sur son côté de façon à bien faire coincer les écorces et par là les sections glabrescentes du tronc et du bourgeon (Figure 4).

M. P. BIREBENT procède avec son équipe à des surgreffages de printemps (chip-budding) et d'été (en 7) dans une série de domaines viticoles du Midi. Il espère que des viticulteurs voisins le feront également dès les premiers signes de gonflement des bourgeons.

Il a écrit les articles suivants :

1) MARIANAS Société du Mas de la vigne au domaine de Millères (90 58 05 05).

2) Dans la région de NARBONNE dans plusieurs domaines viticoles.

L'Institut Technique du Vin - O. Cantou - Narbonne (Tel. 68 41 39 15) sera au courant des dates d'intervention.

De plus, on fait bien descendre le greffoir de l'encochure en forçant sur un bord de la partie non tranchante du greffoir.

Les deux greffons sont placés à l'endroit respectif, encoché ensuite autour du tronc avec une bande plastique adhésive, mais en laissant sortir les bourgeons (Figure 6).

On rabat le sap à deux centimètres.

Puis huit jours plus tard, on découpe net, en donnant une pente à la coupe de façon à couvrir par les bourgeons (Figure 7).

Il faut recouvrir immédiatement la coupe à 1,2 % ou de Vitolineure à raison de 100 grammes par mètre carré.

Ensuite on applique deux couches de jute et puis quinze jours après la découpe on coupe net et on laisse pousser les bourgeons et veiller à palisser et à traiter à la nouvelle végétation au moyen de fongicides que dure la croissance des rameaux.

Le taux de reprise annoncé par M. B. est de 90 %.

Il y a possibilité de retravailler des vignes âgées en 7 ligneux reversés au moment de la vigne. On peut alors arriver à un taux global de 90 %.

Nous remercions de cette technique et en T dans un prochain numéro de la revue

chaque exploitation et pourra les com-  
mencer à l'automne de l'année  
La liste des domaines où sera pratiqué le  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— Château de Pech de CHERMAN à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT

### OÙ POURRA-T-ON VOIR RÉALISER DU SURGREFFAGE ?

M. P. BIREBENT procède avec son équipe à des surgreffages de printemps (chip-budding) et d'été (en 7) dans une série de domaines viticoles du Midi. Il espère que des viticulteurs voisins le feront également dès les premiers signes de gonflement des bourgeons.

Il a écrit les articles suivants :

1) MARIANAS Société du Mas de la vigne au domaine de Millères (90 58 05 05).

2) Dans la région de NARBONNE dans plusieurs domaines viticoles.

L'Institut Technique du Vin - O. Cantou - Narbonne (Tel. 68 41 39 15) sera au courant des dates d'intervention.

chaque exploitation et pourra les com-  
mencer à l'automne de l'année  
La liste des domaines où sera pratiqué le  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— Château de Pech de CHERMAN à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT

M. J. BIREBENT  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT

S.C.I. du domaine de Truilhas à  
M. J. BIREBENT  
Château de Pech de CHERMAN à  
M. J. BIREBENT  
M. J. BIREBENT

## IL FAUT ABSOLUMENT APPRENDRE A SURGREFFER LA VIGNE

(Suite)

### Le surgreffage en T ligneux au moment de la floraison de la vigne

Monsieur : Vigne, surgreffage.

Cette technique, mise au point en Argentine par A. GAMBELLA, est utilisée couramment aux U.S.A. M. BIREBENT l'a appliquée également avec succès en Corse.

Les sarments-greffons sont conservés au froid, ou enterrés. Avant de les utiliser il est bon de les tremper dans l'eau pendant 48 heures.

Il faut tout d'abord écorcer le tronc des sarments en enlevant la plus grande partie des racines mortes pour arriver aux dernières couches formées (Figure 1).

Sur des parties bien régulières du tronc on tache de disposer deux greffons opposés et à la même hauteur si possible.

Pour placer chacun d'eux on pratique sur le tronc une encoche en procédant à deux coups de greffoir (Figure 2) :

- une à l'avant et un court,
- ensuite un plus long au-dessus et en arrière du premier et qui le rejoint.

A ce moment-là apparaît une zone blanchâtre nette et fraîche de la partie vivante du tronc (Figure 3).

Ensuite on réalise la découpe d'un bourgeon greffon en deux coups de greffoir également (Figure 3). La section de coupe doit être bien plane. L'œil greffon est placé dans l'encoche créée dans la tige du tronc et on procède sur son côté de façon à bien faire coincer les écorces et par là les sections glabrescentes du tronc et du bourgeon (Figure 4).

M. P. BIREBENT procède avec son équipe à des surgreffages de printemps (chip-budding) et d'été (en 7) dans une série de domaines viticoles du Midi. Il espère que des viticulteurs voisins le feront également dès les premiers signes de gonflement des bourgeons.

Il a écrit les articles suivants :

1) MARIANAS Société du Mas de la vigne au domaine de Millères (90 58 05 05).

2) Dans la région de NARBONNE dans plusieurs domaines viticoles.

L'Institut Technique du Vin - O. Cantou - Narbonne (Tel. 68 41 39 15) sera au courant des dates d'intervention.

chaque exploitation et pourra les com-  
mencer à l'automne de l'année  
La liste des domaines où sera pratiqué le  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— Château de Pech de CHERMAN à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT

M. J. BIREBENT  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT

S.C.I. du domaine de Truilhas à  
M. J. BIREBENT  
Château de Pech de CHERMAN à  
M. J. BIREBENT  
M. J. BIREBENT

M. J. BIREBENT  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT

S.C.I. du domaine de Truilhas à  
M. J. BIREBENT  
Château de Pech de CHERMAN à  
M. J. BIREBENT  
M. J. BIREBENT

M. J. BIREBENT  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT

S.C.I. du domaine de Truilhas à  
M. J. BIREBENT  
Château de Pech de CHERMAN à  
M. J. BIREBENT  
M. J. BIREBENT

M. J. BIREBENT  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT

S.C.I. du domaine de Truilhas à  
M. J. BIREBENT  
Château de Pech de CHERMAN à  
M. J. BIREBENT  
M. J. BIREBENT

M. J. BIREBENT  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT

S.C.I. du domaine de Truilhas à  
M. J. BIREBENT  
Château de Pech de CHERMAN à  
M. J. BIREBENT  
M. J. BIREBENT

M. J. BIREBENT  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT

S.C.I. du domaine de Truilhas à  
M. J. BIREBENT  
Château de Pech de CHERMAN à  
M. J. BIREBENT  
M. J. BIREBENT

M. J. BIREBENT  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT

S.C.I. du domaine de Truilhas à  
M. J. BIREBENT  
Château de Pech de CHERMAN à  
M. J. BIREBENT  
M. J. BIREBENT

M. J. BIREBENT  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT

S.C.I. du domaine de Truilhas à  
M. J. BIREBENT  
Château de Pech de CHERMAN à  
M. J. BIREBENT  
M. J. BIREBENT

M. J. BIREBENT  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT

S.C.I. du domaine de Truilhas à  
M. J. BIREBENT  
Château de Pech de CHERMAN à  
M. J. BIREBENT  
M. J. BIREBENT

M. J. BIREBENT  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT

S.C.I. du domaine de Truilhas à  
M. J. BIREBENT  
Château de Pech de CHERMAN à  
M. J. BIREBENT  
M. J. BIREBENT

M. J. BIREBENT  
— S.C.I. du domaine de Truilhas à  
— M. J. BIREBENT  
— M. J. BIREBENT



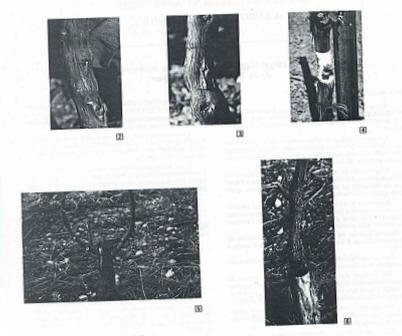
### SURGREFFAGE DE PRINTEMPS

- 1 - Préparation de l'encochure, un premier coup de greffoir à angle de 45°, le second en sens opposé pour délimiter un biseau d'écorce.
- 2 - Encoche sur le tronc à surgreffer.
- 3 - Bourgeon greffon.
- 4 - Position biseau du bourgeon greffon, de façon à faire coincer les écorces glabrescentes.
- 5 - Deux greffons opposés sur deux places.
- 6 - Matrices de greffons sur réseau adhésif.
- 7 - Section du tronc, en partie, de façon à éviter l'écoulement de sève sur les bourgeons greffons.
- 8 - Coup de scie donné à la base du tronc surgreffé.
- 9 - Les deux greffons ont repris ; on a sectionné le tronc à l'endroit de l'encochure de façon à éviter l'écoulement de sève.
- 10 - Bonne soudure des deux greffons.

Progress Agricole et Viticole, 1986, 103, n° 7

### SURGREFFAGE EN T

- 1 - Vigne au T au début de la surgreffage en 7 ligneux.
- 2 - Surgreffage en T ligneux à l'automne.
- 3 - Surgreffage en T ligneux à l'automne.
- 4 - Surgreffage en T ligneux à l'automne.
- 5 - Surgreffage en T ligneux à l'automne.
- 6 - Surgreffage en T ligneux à l'automne.



Progress Agricole et Viticole, 1986, 103, n° 10